

UNIMAIR



Numéro 60

Mars-Avril 2011

Sommaire

- ◆ Editorial 1
- ◆ Proposition de délibération 2
- ◆ De nos territoires :
la Région aide les Pays 3
- ◆ Notre commune du mois :
Herpy-l'Arlésienne 4
- ◆ Femmes en première ligne :
Martine Descartes 5
- ◆ Spécial jumelages
franco-allemands 6-7
- ◆ Hôpitaux publics
en danger 8

**Les fiches techniques
d'UNIMAIR :
L'APPEL D'OFFRE**

Après Thomé-Génot, Lenoir-et-Mernier, et hélas bien d'autres, l'affaire Porcher, devenue une lointaine affaire américaine avec Idéal Standard a, par la brutalité de la décision au service des seuls actionnaires, provoqué la colère générale des forces vives du département. Vous trouverez sur cette page une invitation à faire remplir par vos populations, des cahiers de réflexion, d'idées et d'initiatives.

Et en page 2, une proposition de délibération de votre Conseil Municipal à l'attention de Monsieur le Président de la République.

Soyons nombreux, c'est la condition de la survie de notre département.

LE BULLETIN D'UNIMAIR



Union des Maires des Ardennes
1 Promenade de Dülmen -
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
unimair@unimair.org - <http://www.unimair.org>

Éditorial

Des cahiers pour l'industrie et l'emploi

La situation de l'industrie et de l'emploi dans les Ardennes demeure très alarmante. Selon Pôle Emploi, au cours des 10 dernières années, de 2000 à 2009, le secteur industriel ardennais a connu une réduction de ses effectifs de 20,4%, soit 4 946 postes.

La seule métallurgie a connu une baisse de 24,1% dans la même période.

En janvier 2011, l'annonce de la fermeture prochaine de l'usine ex-Porcher de Revin et du licenciement de ses 148 salariés a causé un vif émoi. Elle a malheureusement été immédiatement suivie par la suppression probable de 60 emplois chez KME, ex-Tréfimétaux à Fromelennes.

Le tissu industriel ardennais disparaît, l'emploi régresse, le chômage entraîne la perte d'habitants, la pauvreté gagne et s'installe, les familles affrontent de grandes difficultés.

Le maintien des activités existantes, la création de nouvelles activités sont des impératifs urgents.

Les maires sont en première ligne face à ces difficultés économiques et sociales mais ils ne disposent pas des moyens nécessaires et suffisants pour faire face seuls à de tels enjeux.

Les Ardennais attendent une action forte de l'État, à la mesure de l'extrême gravité de la situation du département et des promesses qui leur ont été faites à Charleville-Mézières en décembre 2006 par Nicolas SARKOZY, candidat à la présidence de la République.

L'association UNIMAIR demande au Président de la République la mise en œuvre en urgence de mesures de grande envergure pour le département dans son ensemble.

Élus de proximité, au plus près de la population et des difficultés des familles, vous pouvez donner la parole aux habitants.

UNIMAIR vous propose de recueillir les contributions des Ardennais.

Nous vous invitons à ouvrir dans votre mairie **Les cahiers pour l'industrie et l'emploi**.

Ils ont pour objectifs :

- de recueillir les analyses, les réactions, les propositions des habitants pour le développement industriel et l'emploi dans les principaux secteurs économiques : services, commerce, artisanat, tourisme, environnement...

- de contribuer à la définition des moyens nécessaires à leur mise en œuvre et seront mis par les communes à disposition du public, à titre individuel ou collectif (associations, entreprises, syndicats...).

Chaque mairie volontaire informera les habitants et définira les modalités pratiques de la consultation.

Les cahiers pour l'industrie et l'emploi seront aussi directement accessibles aux habitants qui pourront adresser leurs contributions par messagerie à l'adresse suivante : unimair@unimair.org
Les contributions anonymes ne pourront être retenues.

La période de consultation commencera le lundi 14 mars 2011 et se terminera le lundi 25 avril 2011.

À l'issue de la période de consultation, *Les cahiers pour l'industrie et l'emploi* seront réunis et remis par l'association UNIMAIR à Monsieur le Président de la République.

Leur synthèse sera rendue publique par voie de presse et Internet.

Nous vous remercions par avance de votre participation !



La Présidente,
Claudine Ledoux